

ÉSPÉ

de l'académie
de Versailles

ÉCOLE SUPÉRIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

RENTRÉE 2015

Antony / Cergy / Évry / Gennevilliers / Nanterre / Orsay / Saint-Germain-en-Laye
Saint-Quentin-en-Yvelines / Suresnes / À distance



www.espe-versailles.fr



Créées le 1^{er} septembre 2013 par la loi de refondation de l'école de la République, les ESPÉ, Écoles supérieures du professorat et de l'éducation sont au cœur de la réforme de la formation des enseignants.

Elles se voient confier la formation initiale des futurs enseignants de la maternelle à l'université, ainsi que celle des conseillers principaux d'éducation. Dans le cadre d'un cursus de deux années d'études post-licence articulant enseignements et stages en établissement, les ESPÉ accueillent en particulier, **les étudiants se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation.**

Elles proposent des formations de préparation aux concours de recrutement sous la forme de **masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – MEEF.**

Elles sont également ouvertes **aux étudiants de licence, notamment ceux bénéficiant d'un emploi d'avenir professeur – EAP**, ainsi qu'aux étudiants **souhaitant exercer d'autres métiers de la formation et de l'éducation** et à toutes les personnes souhaitant développer des compétences dans ces domaines.

Elles organisent aussi des actions de formation continue pour les personnels enseignants du premier et du second degré et les personnels d'éducation.

Les ESPÉ participent à **la recherche en éducation** et assurent la diffusion, le développement et **la promotion de méthodes pédagogiques innovantes.**

Elles favorisent ainsi les processus de transferts entre recherche et pratiques professionnelles.

Enfin, elles participent à la formation initiale et continue des personnels enseignants chercheurs de l'enseignement supérieur et sont particulièrement engagées dans la formation des enseignants à l'usage du numérique.

Elles ont vocation à participer à des **actions de coopération internationale.**

PRÉPARER AUX CONCOURS ET FORMER LES FUTURS ENSEIGNANTS



Pour atteindre ses objectifs, l'ESPÉ de l'académie de Versailles propose des formations de **masters aux Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – MEEF** déclinées en 4 mentions.

Trois d'entre elles permettent au cours du master 1 de préparer les épreuves écrites d'admissibilité et les épreuves orales d'admission des concours de recrutement de personnels enseignants et d'éducation du ministère de l'éducation nationale :

- **La mention Premier degré** prépare au concours de recrutement de professeurs des écoles.
- **La mention Second degré** permet, suivant le parcours choisi, de préparer et passer les concours de professeurs de collèges et lycées (CAPES), lycées technologiques (CAPET) ou lycées professionnels (CAPLP).
- **La mention Encadrement éducatif** prépare au concours de recrutement de conseiller principal d'éducation.
- La quatrième mention, **Pratiques et ingénierie de la formation** propose :
 - des masters pour assurer la formation tout au long de la vie des personnels enseignants ou cadres de l'éducation ;
 - des masters permettant la formation initiale ou continue des personnels de la santé, du social et de la culture dans le domaine de l'éducation et de la formation.

Durant les deux années de master, la formation est répartie entre **des cours sur un des pôles de l'ESPÉ et des stages** dans une école, un collège ou un lycée suivant le parcours choisi : stages d'observation et de pratique accompagnée auprès d'un enseignant chevronné.

Après l'obtention de la 1^{re} année de master consacrée entre autres à la préparation des épreuves et la réussite au concours, **la formation professionnelle se déroule en alternance** pendant la 2^e année de master avec **un stage en responsabilité à mi-temps** devant des élèves. Cette année est **rémunérée à temps plein avec le statut de fonctionnaire stagiaire.**

En cas d'échec au concours et de validation de la 1^{re} année de master, l'étudiant se voit proposer **un entretien d'orientation.**

Selon son projet professionnel, il pourra continuer en 2^e année de master (dans la même mention, ou dans une autre) sans alternance, mais avec la possibilité de se représenter à un concours. Sinon, il pourra être redirigé vers un autre master en dehors de l'ESPÉ.

En cas de non-validation de la 1^{re} année de master et de réussite au concours, **le bénéfice de l'admission au concours est gardé pendant un an.**

Les enseignements professionnels dispensés dans le cadre de ces masters MEEF s'articulent autour de 6 axes :

- **Un tronc commun** d'enseignements pour développer une culture commune à tous les futurs professeurs et personnels d'éducation, quel que soit le degré d'enseignement auquel ils se destinent :
 - approche professionnalisante en lien avec les référentiels métiers autour de trois grands champs de connaissance : le système éducatif, son fonctionnement et ses enjeux ;
 - les élèves : développement de l'enfant, de l'adolescent, les processus d'apprentissage... ;
 - les publics et les situations d'enseignement : hétérogénéité des publics, travail en équipe, relations avec la communauté éducative, gestion de crise...
- **Une spécialisation progressive** en fonction du métier choisi par l'étudiant.

- **Des enseignements orientés vers la pratique du métier :** séances pour se familiariser aux situations et activités de classe (étude des programmes, évaluation des élèves et analyse de la pratique professionnelle...).
- **Des modules d'enseignement disciplinaire :** initiation à la recherche, ouverture sur l'international, utilisation du numérique, outils et méthodes pédagogiques innovants.
- **De nombreux stages en établissement :** stages d'observation, de pratique accompagnée, en responsabilité, année en alternance tout au long du master 2, ainsi qu'un stage en entreprise pour les étudiants se destinant à enseigner dans les lycées technologiques et professionnels.
- **Un accompagnement** appuyé des étudiants se destinant à ces différents cursus, par des équipes pédagogiques pluricatégorielles d'enseignants et enseignants-chercheurs.

Ce suivi se présente sous la forme d'un tutorat mixte :

- un tuteur académique assurant un accompagnement de proximité sur le terrain ;
- un tuteur universitaire de l'ÉSPÉ

Au cours de leurs deux années de master, les étudiants suivent des enseignements qui leur permettent de conjuguer **l'excellence dans une ou plusieurs discipline(s) et la capacité à transmettre ces connaissances.**

Durant la **1^{re} année de formation**, le volume horaire d'enseignement en présentiel est de l'ordre de **450 à 550 heures annuelles**. Cela permet de tenir compte à la fois des périodes de stages d'observation ou de pratique accompagnée – y compris le temps nécessaire à leur préparation et leur exploitation – et du temps de travail personnel des étudiants.

Pendant la **2^e année de formation**, le volume horaire d'enseignement en présentiel est compris **entre 250 à 300 heures annuelles pour les étudiants reçus aux concours** qui sont dans le cursus en alternance théorie/pratique.

LES ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES ET DE SPÉCIALITÉ

Ces enseignements disciplinaires intègrent également une **dimension didactique** et ont **des prolongements orientés vers les pratiques pédagogiques**. Les enseignements de spécialité permettent aux étudiants d'approfondir des questions spécifiques à certaines thématiques ou à certains métiers. Par exemple, les étudiants souhaitant devenir conseiller principal d'éducation doivent ainsi acquérir un certain nombre de compétences propres à ce métier.

LES ENSEIGNEMENTS ORIENTÉS VERS LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Ces enseignements permettent **d'acquérir les savoirs, les savoir-faire, le savoir être et les compétences indispensables à une bonne pratique professionnelle**. Il s'agit notamment de séances permettant de se familiariser aux situations et activités de classe. Ils entrent en résonance avec la mise en situation concrète que constituent les stages.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE PORTÉE À LA MAÎTRISE DES OUTILS NUMÉRIQUES

Les ÉSPÉ ont pour mission **de former les enseignants à l'usage du numérique**. Le numérique contribue en effet à améliorer l'efficacité des enseignements. Il constitue un pilier de la refondation pédagogique.

UN ENGAGEMENT FORT EN FAVEUR DE LA CONNAISSANCE DES LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

La validation des compétences liées à la maîtrise d'une langue étrangère qui sont acquises tout au long du master est une condition sine qua non pour l'obtention du diplôme des mentions 1, 2 et 3. Elle donne lieu à des crédits non compensables et nécessite donc impérativement l'obtention d'une note supérieure ou égale à la moyenne.



LA MENTION PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

Cette mention propose des cursus de master qui permettent :

- une mobilité des personnels de l'enseignement scolaire vers des emplois de formateurs, d'enseignants spécialisés, de spécialistes des technologies éducatives ou vers des fonctions d'encadrement au sein de l'Éducation nationale.
- l'accès à des emplois de formateurs d'adultes, de cadres éducatifs ou de médiateurs culturels dans les secteurs extra-scolaires pour des personnels de l'enseignement scolaire en reconversion, des étudiants en formation initiale, des personnels de secteurs extra-scolaires en formation tout au long de la vie.

Une partie des formations a donc pour objectif l'approfondissement des compétences professionnelles d'enseignants, une autre partie vise la formation de cadres de l'éducation, de la formation et de la médiation culturelle.

Les parcours de cette mention s'inscrivent dans la perspective d'une formation tout au long de la vie en permettant des reprises d'études individuelles ou financées et l'accès à des diplômes par la formation continue.

Un des objectifs communs aux cursus de cette mention est la formation au partenariat entre l'Éducation nationale et les institutions culturelles, les collectivités territoriales, les services de santé et les services sociaux. L'ouverture de formations à des professionnels non-enseignants est une des conditions de réalisation de cet objectif, en permettant des rencontres et des temps de formation communs à des professionnels amenés à collaborer dans l'exercice de leurs métiers.

L'ÉSPÉ DE L'ACADÉMIE DE VERSAILLES, UN PROJET PARTENARIAL, UNE CARTE DES FORMATIONS COMMUNE

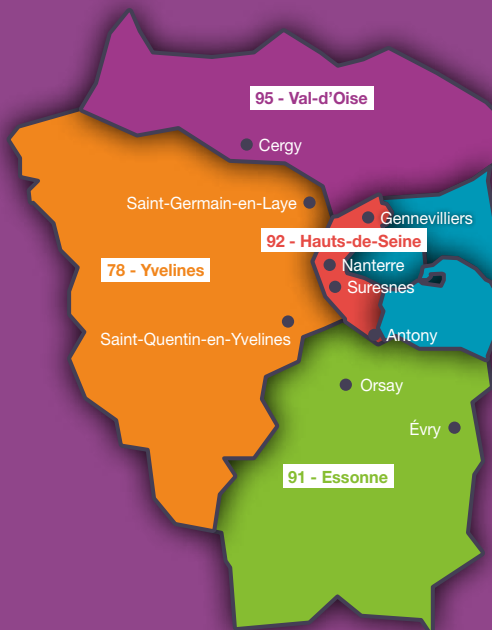
L'ÉSPÉ de l'académie de Versailles est un projet partenarial qui rassemble les 5 universités de l'académie : Cergy-Pontoise, Évry – Val-d'Essonne, Paris-Ouest – Nanterre – La Défense, Paris-Sud, Saint-Quentin-en-Yvelines ainsi que l'INS HEA, le Rectorat et CANOPÉ Versailles.

Les formations sont dispensées sur 24 sites universitaires répartis sur l'ensemble de l'académie : Antony, Gennevilliers, Nanterre et Suresnes (92), Cergy (95), Évry et Orsay (91), Saint-Germain-en-Laye et Saint-Quentin-en-Yvelines (78).

La carte des formations est académique et commune à l'ensemble des établissements partenaires. Si un même master MEEF est assuré par plusieurs universités, les mêmes enseignements y sont dispensés.

Certaines de ces formations peuvent être suivies intégralement à **distance**.

Enfin, sous certaines conditions, ces masters MEEF s'adressent également aux personnes **en reconversion professionnelle** dans le cadre d'une validation des études supérieures – VES ou validation des acquis personnels et professionnels – VAPP85.



CARTE ACADÉMIQUE DES MASTERS MEEF MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

MENTION 1 : PREMIER DEGRÉ

Professeur des écoles

MENTION 2 : SECOND DEGRÉ

CAPES

- Allemand
- Anglais
- Éducation physique et sportive
- Espagnol
- Histoire-Géographie
- Lettres
- Mathématiques
- Philosophie
- Physique-Chimie
- Sciences économiques et sociales
- Sciences de la vie et de la Terre

CAPET ET CAPLP

- Hôtellerie – Accueil, service et commercialisation dans le secteur de l'hôtellerie
- Hôtellerie – Organisation, production culinaire en restauration et dans les métiers de l'alimentation
- Biotechnologies – Santé et environnement
- Arts appliqués
- Santé et social
- Lettres et Histoire-Géographie
- Mathématiques et Sciences physiques
- Sciences et techniques de gestion

MENTION 3 : ENCADREMENT ÉDUCATIF

Conseiller principal d'éducation – CPE

MENTION 4 : PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

1^{ER} CHAMP – FORMATION DE FORMATEURS

- Formation de formateurs d'enseignants 1^{er} et 2nd degrés
- Formation de formateurs, options : EPS, Sciences
- Formation de formateurs en mathématiques
- Didactique des disciplines, spécialisation
- Didactique de l'histoire et de la géographie
- Formation de formateurs à l'accompagnement professionnel

2^È CHAMP – ENCADREMENT DES ORGANISATIONS SCOLAIRES, ÉDUCATIVES ET SOCIALES

- Conseil, projet et action sociale, territoriale et associative – CPA
- Encadrement, pilotage et développement en intervention sociale – EPDIS
- Fonction de direction d'établissement, de sections ou de services spécialisés
- Direction, pilotage et coordination dans l'intervention sociale et médico-sociale

3^È CHAMP – MÉTIERS DE L'ÉDUCATION ET DE LA MÉDIATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- Littérature de jeunesse : formation aux métiers du livre et de la lecture pour jeunes publics
- Médiation culturelle, artistique et scientifique à destination des publics scolaires et des jeunes publics
- Conseiller en accessibilité et accompagnement des publics à besoins éducatifs particuliers

4^È CHAMP – TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES ET RECHERCHE EN ÉDUCATION

- Analyse, conception et recherche dans le domaine de l'ingénierie des technologies en éducation – ACREDITÉ
- Recherche en éducation, didactique et formation – REDEF
- Technologie de la formation – TECH ÉDU
- Didactique des disciplines, spécialisation Mathématiques

5^È CHAMP – FORMATION D'ENSEIGNANTS ET DE FORMATEURS POUR LES PUBLICS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

- Accessibilité pédagogique, remédiation, inclusion pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers – APRI BEP, options : A, B, C, D
- Accessibilité pédagogique, remédiation, inclusion pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers – APRI BEP, options : D, E, F
- Former et intégrer par la langue – FIL